

Incidents en marge de la fête de la victoire

Une trentaine de tramways endommagés, à Montréal par des manifestants — Commencements d'incendies dans les papiers de rebut qui jonchaient les rues depuis lundi — Trois pêcheurs échappent à la mort — Mystérieuse explosion — Autres accidents

Les réjouissances de la victoire ont failli tourner au tragique, hier soir, quand la foule a littéralement conquis la rue Sainte-Catherine. Dans l'ardeur de leur joie, une centaine de jeunes gens ont endommagé une trentaine de voitures de la Compagnie des Tramways. Deux employés de la compagnie ont dû se faire panser pour de légères blessures causées par des éclats de vitre brisée par les manifestants. On a enlevé des pancartes, on a décroché des trolley. A certains endroits, des civils et des militaires envahissaient un tramway une cinquantaine à la fois, sans se préoccuper de donner une correspondance ou un billet.

D'après les rapports de la compagnie, les difficultés ont commencé vers 8 heures 45. La circulation a été soudainement arrêtée par des groupes de jeunes manifestants à l'angle des rues Peel et Sainte-Catherine, alors que les trolley ont été baissés et des ampoules de tramways arrachées. Les troubles ont duré près d'une demi-heure à cet endroit, puis les manifestants se sont transportés en face du théâtre Orphéum, pour arrêter de nouveau la circulation.

Le directeur du service des incendies a rapporté que plusieurs alarmes ont été sonnées au cours des journées de lundi et mardi. La plupart de ces incendies minuscules étaient causés par des rebuts de papier, mais les pompiers ont bravé la foule compacte des manifestants pour répondre à ces appels.

Lors de toutes ces manifestations, dans les tramways, dans la rue, devant des petits feux de joie, partout, la police a rapporté qu'il n'y a eu aucun accident grave et les dégâts causés à une trentaine de voitures de la Compagnie des tramways sont peu considérables.

Manifestants assoiffés

Kentville, N.-E. 9 (C.P.) — Un raid a été effectué, hier matin, à un magasin de la Commission des liqueurs à Kentville.

Environ mille personnes composées de civils et de militaires ont envahi le magasin, brisant les vitres et volant une grande quantité de bouteilles de boisson. Des troupes, mandées du camp Aldershot, ont réussi à maîtriser ces manifestants un peu trop bruyants. Le major Irvine Bickerton, un vétéran de la grande guerre, a réussi à attirer l'attention des manifestants jusqu'à l'arrivée des troupes.

Grièvement blessé

Un garçonnet de 10 ans, Fernand Bédard, dont les parents habitent 5633 rue Denormandville, a été grièvement blessé hier après-midi, en jouant dans une carrière. D'après les renseignements fournis par la police, le bambin était grimpé sur une grue lorsqu'il a perdu l'équilibre et est allé s'écraser à une quinzaine de pieds plus bas sur des tronçons de pierre. Des agents de la radio-police l'ont aussitôt transporté à l'hôpital Sainte-Justine où il souffre d'une fracture probable du crâne.

Sauvés de la mort

Trois pêcheurs ont failli être engloutis lundi soir, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, en face de la Pointe aux Trembles. L'accident est survenu au moment où un des pêcheurs, voulant retirer sa ligne de l'eau, a perdu l'équilibre. L'embarcation a aussitôt chaviré et les trois pêcheurs ont réussi à s'y cramponner. Il leur a fallu tenir bon pendant près de deux heures avant que leurs cris de détresse fussent entendus. Deux agents de la police municipale de Pointe-aux-Trembles aidés de M. Emile Vailhacourt, qui avait bien voulu prêter son yacht, ont réussi à sauver les trois pêcheurs et à les ramener au rivage. Il s'agit de M. Guy Castonguay, 28 ans, 225 rue Laurendeau; de M. Joseph Rocheleau, 38 ans, 520 14e avenue, Pointe aux Trembles, et de M. Aimé Leclair, 40 ans, demeurant à 2875 rue Contrecoeur, à Montréal.

Bambin blessé

Un garçonnet, Georges Perrault, âgé de 9 ans, dont les parents demeurent à Pointe aux Trembles, a été heurté par une auto, en traversant la chaussée, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la 43e avenue, à Pointe aux Trembles. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine, souffrant d'une fracture du crâne.

Ecrasé par un camion

Charlottetown, 9 (C.P.) — Un accident est survenu au cours de la célébration, pourtant calme, de la victoire hier, alors qu'un enfant de 9 ans, Charles Dalton Stewart, a été mortellement blessé en tombant sous les roues d'un camion qui prenait part à la parade. Le garçonnet aurait été tué en tentant de monter dans le camion qui allait lentement. On croit que son vêtement se serait pris dans l'essieu de la roue d'arrière du camion et qu'il aurait ensuite été écrasé par le lourd véhicule. La mort a été instantanée.

Explosion mystérieuse

Cap-Elisabeth, Maine, 9 (A.P.) — Une Cour d'enquêtes de la Marine américaine a commencé aujourd'hui des investigations au sujet de l'explosion mystérieuse qui a fait couler un gros navire américain et périr 48 personnes, à trois milles du rivage.

Les survivants, les "13 chanceux", sont les seuls membres de l'équipage de ce navire de patrouille. Ils ont pu donner des détails intéressants sur cette explosion survenue le 23 avril. Ceux-ci ont pu se sauver sur des boîtes et des barils d'huile flottant sur l'eau, souffrant de plusieurs blessures. Les autorités navales ont rapporté que parmi les morts, on n'avait pu retrouver que deux cadavres.

Ils bénéficient de la nouvelle

Joseph Lamontagne, Gérard Dallaire et le soldat Paul Byers, accusés d'avoir enfreint les lois de la circulation provinciale devant le juge René Thèberge, se sont tous déclarés coupables. Me René Duranleau, c.r., avocat de la poursuite, a suggéré lui-même des condamnations aux frais seulement à cause de la paix qui venait d'entrer au Palais. D'habitude les coupables paient une amende allant de \$10 à \$50.

Dans un accident d'autobus

Bellevue, Qué., 9. — Sept personnes ont été légèrement blessées, lundi soir, lorsqu'un autobus de la Provincial Transport Co. a capoté près du pont de Châteauguay.

Il n'y avait que dix personnes dans l'autobus lorsque l'accident est survenu. Tous ont été projetés à l'extérieur, soit par les vitres du côté, soit par celles du pare-brise. Les blessés sont: Jean-Paul Poirier, 3527, rue Ethel; Mlle Solanges Ménard, 3890, rue Côte-Saint-Antoine; Mme Olivine Paré, 531, rue DeCourcelles; Paul Raymond, même adresse; Mme Hélène Saint-Hilaire, 5606, rue Saint-Dominique; Mme Léopold Bélanger, 4535, rue Brébeuf, et sa fillette de six ans.